



ÉCOLE, COLLÈGE ET LYCÉE PRIVÉS
33, boulevard Lannes
75116 Paris
Tél : 01 45 04 14 23 Fax 01 45 04 30 38
www.ecolepascal.fr

ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017

CIRCULAIRE DE RENTRÉE – LYCEE PASCAL

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux élèves et retrouverons avec plaisir nos anciens à la rentrée prochaine.

Voici des renseignements précis sur les dates de la rentrée scolaire et les inscriptions aux diverses activités périscolaires.

Rentrée

JEUDI 1er SEPTEMBRE (horaires détaillés ci-dessous)

Les élèves qui avaient un cours de vacances obligatoire devront apporter leurs devoirs et l'attestation de travail au plus tard le jour de la rentrée.

- Secondes : rentrée à 14 h. Fin des cours à 17 h.
- Premières S, ES et L : rentrée à 14 h 15. Fin des cours à 17 h.
- Terminales S, ES et L : rentrée à 14 h 30. Fin des cours à 17 h 30.

Internes

- Secondes : rentrée à 13 h 30
- Premières : rentrée à 13 h 45
- Terminales : rentrée à 14 h

Internes

Les élèves auront à la rentrée tous les renseignements pour s'installer dans leur chambre, où les parents pourront se rendre. Chaque interne recevra les clés de son placard et de sa chambre ; il en sera responsable jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les parents des internes voudront bien préciser, le jour de la rentrée par écrit, s'ils désirent que l'Établissement assure le blanchissage. Une circulaire vous sera distribuée par ailleurs pour nous indiquer les jours et heures de sortie autorisés, ainsi que l'adresse des correspondants.

L'Établissement fournit la literie, à l'exception des draps. Si les élèves préfèrent une couette à une couverture (fournie), ils devront se munir de cette couette avec une housse. Pour les internes ayant l'intention de faire blanchir leur linge sur place, il est demandé de marquer le trousseau au nom de l'élève. Le linge est restitué après nettoyage dans les trois jours.

Terminales

Les élèves de Terminale sont invités à déposer auprès du Conseiller d'orientation :

- le relevé des notes qu'ils ont obtenues aux épreuves anticipées du Baccalauréat de juin
- l'attestation de recensement pour la préparation à la Défense.

Livres et Cahiers

Les manuels sont commandés par l'Établissement et remis aux élèves à la rentrée. Ils devront être recouverts dans la première semaine suivant la rentrée avec le kit fourni par l'établissement.

Au Collège et au Lycée, le cahier de textes est fourni par l'Établissement. Merci de ne pas vous en procurer.

Se munir d'un classeur avec copies et d'une trousse dès le premier cours.

Association sportive (Collège et Lycée)

L'Association Sportive de l'École PASCAL, affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), est accessible à tous les élèves du Collège et du Lycée désireux de pratiquer un sport, aussi bien en loisir qu'en compétition. Elle permet la pratique par tous les élèves d'activités sportives facultatives (**Basket-ball, Natation, Tennis et Football**).

Les professeurs d'EPS organiseront une séance d'information et d'inscription à la rentrée, à laquelle il est vivement recommandé de participer, le nombre d'inscrits étant limité. Les créneaux horaires y seront définitivement confirmés (l'essentiel des activités ayant lieu à l'heure du déjeuner, hormis la piscine qui a lieu le jeudi à 17h).

Activités optionnelles

- Section Européenne en classes de Seconde : enseignement de l'Histoire-Géographie en Anglais
- « Objectif BILINGUE » Anglais : préparation aux diplômes du Cambridge Institute et au TOEFL
- Atelier de théâtre sous la direction d'un metteur en scène
- Chinois
- Certifications Européennes en Langues : First Certificate, EL DELE
- Association sportive

Des circulaires spéciales d'inscription seront remises la première semaine de la rentrée par le Professeur Principal. Les familles voudront bien les retourner, précisément remplies, pour la deuxième semaine, en Vie Scolaire.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun élève ne pourra participer aux activités optionnelles si la feuille d'inscription n'a pas été complétée et signée au préalable par ses parents.

Rendez-vous avec la Direction

Sur rendez-vous pris à l'avance, en téléphonant au Secrétariat.

Rendez-vous avec les professeurs

Sur demande écrite des parents, transmise par l'élève au professeur concerné, par le biais du carnet de correspondance, pour tous les niveaux.

Courrier

Pour tout courrier adressé à l'École pendant l'année, nous vous demandons de rappeler lisiblement le nom, le prénom et la classe de votre enfant.

En cas de changement d'adresse et (ou) de téléphone, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit dans les meilleurs délais.

Réunions de parents

- samedi 24 septembre 2016 après-midi

Secrétariat

Ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 18H, le samedi de 10H à 12H.

Vacances scolaires 2016-2017

CONGÉS DE TOUSSAINT * : du MERCREDI 19 OCTOBRE après les cours
au JEUDI 3 NOVEMBRE au matin

CONGÉS DE NOËL * : du VENDREDI 16 DÉCEMBRE à midi
au MARDI 3 JANVIER 2017 au matin

CONGÉS D'HIVER * : du VENDREDI 3 FÉVRIER 2017 après les cours
au LUNDI 20 FÉVRIER 2017 au matin

CONGÉS DE PRINTEMPS * : du VENDREDI 31 MARS 2017 à midi
au MARDI 18 AVRIL 2017 au matin

- Aucun départ anticipé n'est autorisé, sauf pour raisons médicales dûment justifiées.

Règlement Intérieur

Un exemplaire mis à jour du règlement intérieur de l'Établissement figure dans le carnet de correspondance de l'élève. Il s'agit d'en prendre connaissance et de le signer. Un contrôle des signatures sera ensuite effectué en Vie scolaire.

Tout élève doit être en mesure de présenter ce règlement, en permanence, à un membre de l'équipe éducative.

Bonnes vacances à tous !

